

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Global Equity Selection

(ci-après, le « Fonds »)

Cet OPCVM est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part DI-EUR - FR0014000FP1 - EUR - Distribution

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance (nette de frais) supérieure à l'indicateur de référence, le MSCI All Countries World Index (Net return, EUR), dividendes nets réinvestis, sur cinq ans glissants en investissant dans des actions listées du monde entier.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire et sans contrainte géographique ou sectorielle, un portefeuille investi dans un large éventail d'entreprises du monde entier (Etats-Unis d'Amérique, Europe, marchés émergents).

A titre accessoire, le Fonds pourra détenir des liquidités, quasi-liquidités (dépôts) et des OPC monétaires ou monétaires court terme à hauteur de 10%.

Le processus d'investissement des actions repose sur une gestion active basée sur une sélection d'actions (« *stock picking* ») à partir de l'univers d'investissement, défini comme étant le MSCI All Countries World Net Return EUR Index. L'équipe de gestion se réserve la possibilité d'investir à la marge dans des actions en dehors de l'univers d'investissement. Ce processus d'investissement se caractérise par quatre grandes étapes :

Première étape: Une sélection dans l'univers d'investissement est faite en se basant sur la solidité financière des sociétés et leur capacité à générer des flux de trésorerie permettant de financer leur propre croissance à long terme, selon l'analyse de l'équipe de gestion.

Deuxième étape: Une analyse qualitative détaillée est menée pour identifier les entreprises ayant un avantage compétitif réel du fait d'une présence sur un marché qui présente d'importantes barrières à l'entrée, selon l'analyse de l'équipe de gestion.

Troisième étape : Une analyse qualitative est menée pour identifier les entreprises ayant un potentiel de croissance structurelle selon l'analyse de l'équipe de gestion. Plusieurs grands thèmes d'investissement (non exclusifs) ont été identifiés comme bénéficiant d'un potentiel de croissance important, dont les tendances de consommation, le vieillissement de la population, la digitalisation et l'automatisation de l'économie, ou encore l'émergence des classes moyennes.

Quatrième étape : Les sociétés sont valorisées par la méthode dite de l'Actualisation des Flux de Trésorerie Disponible (DCF). Les gérants déterminent ensuite si les actions retenues ont « un prix raisonnable ». Pour cela, les gérants se réfèrent principalement à la valeur d'entreprise et aux flux de trésorerie disponible. Ce processus de sélection conduira à un portefeuille constitué d'approximativement 40 à 60 titres traduisant les plus fortes convictions de l'équipe de gestion. Les pondérations sont définies de façon absolue, et non directement par rapport à un indicateur de référence.

A l'issue de cette démarche purement *bottom up*, l'équipe de gestion contrôle la répartition sectorielle du portefeuille par rapport à celle de l'indicateur de référence. Elle s'assure d'une représentation thématique et sectorielle diversifiée, afin d'éviter un risque de déviation trop important entre le portefeuille et l'indicateur de référence.

Le Fonds est géré de manière active et en référence à son indicateur. La composition du Fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.

L'exposition totale du Fonds aux actions sera en permanence supérieure à 90%. Au minimum, 70% des actifs du Fonds sera en permanence investi dans des actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays membre de l'OCDE (notamment aux Etats-Unis d'Amérique et en Europe). Le Fonds pourra détenir, dans la limite de 30% de ses actifs, des actions d'émetteurs dont le siège social est situé dans un pays hors OCDE (pays émergents). Le Fonds investira dans les actions de sociétés ayant une capitalisation boursière d'au moins 500 millions d'euros, et n'investira pas plus de 10% dans des sociétés ayant une capitalisation entre 500 millions d'euros et 2 milliards d'euros.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPC dans les conditions décrites dans le prospectus.

Le Fonds pourra intervenir sur tous instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français et étrangers dans le but d'atteindre l'objectif de gestion affiché, d'exposer ou de couvrir le portefeuille à des actions, des secteurs d'activités ou des indices de marchés. Les instruments utilisés seront des futures, swaps de change, change à terme. La contrepartie n'intervient pas dans la gestion des contrats financiers à terme négociés de gré à gré. Ces instruments seront détenus sans recherche de surexposition dans la limite de 100% de l'actif net du Fonds. Le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps.

L'exposition maximale du Fonds aux instruments (actions, OPC et Dérivés) ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (action, taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Autre information :

L'équipe de gestion tient compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissements mais de façon non prépondérante. Les décisions d'investissement prises peuvent donc ne pas être conformes aux critères ESG.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit de Gates) peut être mis en œuvre par la société de gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 12h00 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part DI-EUR distribue ses revenus.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 6 :

Le Fonds présente un niveau de risques élevé en raison de ses investissements en actions internationales à hauteur de 90% minimum de son actif net.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité: Le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions. **Risque de contrepartie:** risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0,85 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20% TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, si la performance du Fonds est positive.
------------------------------	---

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en décembre 2020.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSES

Faute d'historique réglementaire suffisant, la performance passée ne peut être publiée.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 21/12/2020.
La devise de référence est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion. La valeur nette d'inventaire du Compartiment est disponible sur le site internet am.oddo-bhf.com.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/04/2021.